

**REGROUPEMENT DES GENS D’AFFAIRES  
ET DE TOURISME DE LAC-BEAUPORT  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
28 avril 2010  
au Club nautique de Lac-Beauport**

**COMPTE-RENDU**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes Jennifer Bignell	Les Entretiens du Lac
Brigitte Bouchard	CLD Jacques-Cartier Mily Ouellet Four Points Sheraton
Chantal Crepeau	Bébé Boomerang
Mélanie F. Desrochers	Images In
Myriam Guay	L’Écho du Lac
Julie Lemaire	Polyclinique Chiropratique du Lac
Mily Ouellet	Sheraton Four Point
Caroline Parent	RBC Banque Royale
Carole Roy	L’Écho du Lac
France Thériault	Caucus et Municipalité de Lac-Beauport
Christiane Vaugeois	Christiane Vaugeois
Maude Desharnais	Coordonnatrice du ReGATLB
MM. Michel Beaulieu	Municipalité de Lac-Beauport
Philippe Canac-Marquis	Sigma Expertise
Vincent Coulombe	Caisse populaire de Charlesbourg
Pierre Desjardins	Municipalité de Lac-Beauport
André Drolet	Remax 1 <sup>er</sup> Choix inc
Hubert Dumas	Restaurant Chez Boub
Daniel Gauvin	Restaurant Le Batifol
Marc Giroux	CLD Jacques-Cartier
Pierre Langevin	Centre de plein air Le Saisonnier
Serge Lessard	Serge Lessard Assurances
Denis Savard	Cité-Joie
Jacques Thiboutot	CI Québec

**1. Ouverture de l’assemblée**

Le Président de la Station touristique Lac-Beauport, Monsieur André Drolet, souhaite la bienvenue à tous et déclare l’Assemblée ouverte, il est 16h45.

**2. Désignation d’un président et secrétaire d’assemblée.**

Il est proposé par M. Jacques Thiboutot et appuyé par M. Pierre Langevin que Monsieur André Drolet préside l’assemblée. **ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

Il est proposé par M. Denis Savard et appuyé par M. Philippe Canac-Marquis que Monsieur Pierre Desjardins agisse comme secrétaire d’assemblée. **ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Caroline Parent et appuyé par Mme Christiane Vaugois d'adopter l'ordre du jour. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion**

Considérant que le compte rendu a déjà été envoyé par courriel aux membres et que les gens ont eu le temps de le lire : Il est proposé par M. Pierre Langevin et appuyé par M. Philippe Canac-Marquis de dispenser de la lecture et d'adopter le compte-rendu de la dernière assemblée générale tenue le 20 mai 2009. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **5. Mot du maire de la municipalité de Lac-Beauport – M. Michel Beaulieu**

M. Michel Beaulieu exprime qu'il est fier du Regroupement des gens d'affaires et de tourisme de Lac-Beauport. Il croit personnellement en cette organisation, d'ailleurs il est membre en règle de l'organisation depuis plusieurs années, et ce bien avant d'être maire. Il constate un nouvel engouement et une mobilisation des gens d'affaires dans ce regroupement. Il remercie les membres d'être présent et de s'impliquer dans leur communauté et au RGATLB. Il présente la conseillère municipale responsable du développement économique : Mme France Thériault, qui est présente ici et qui occupe un poste sur le Conseil d'administration du RGATLB.

Il mentionne qu'il est important que Lac-Beauport fasse partie du courant des affaires de la région. À titre d'exemple il mentionne qu'il a rencontré récemment M. Claude Rousseau d'Équipe Québec, afin que Lac-Beauport soit considéré dans l'accueil d'événements sportifs majeurs. Que ce soit avec les installations du Centre de ski Le Relais ou du centre d'entraînement acrobatique, ou avec le parcours de canoë-kayak sur le lac beauport. Il souhaite que les membres Regroupement des gens d'affaires et de Tourisme Lac-Beauport puissent véhiculer un message identique dans leurs occasions de rencontres avec les partenaires régionaux ou provinciaux.

En terminant, il souligne le départ de Mme Julie Lemaire de la coordination du RGATLB et la remercie pour sa contribution au succès de l'organisation.

### **6. Mot de la représentante du CLD – Mme Brigitte Bouchard**

Madame Brigitte Bouchard nous dit que le CLD est là pour vous, et pour vous aider. Elle mentionne que le préfet de la MRC, M. Jacques Marcotte ne pouvait être présent mais qu'il nous salue. Le CLD est heureux de constater le vent de dynamisme qui anime le regroupement et le désir des gens d'affaires de Lac-Beauport de s'impliquer et voir vivre leur association. Elle encourage les membres à poursuivre dans cette voie. Et les invite à continuer à développer des collaborations avec le CLD en ce qui concerne la promotion touristique et à tirer profit des avantages de Tourisme Jacques-Cartier mandaté pour promouvoir et développer le tourisme dans la MRC de La Jacques-Cartier.

Enfin elle salue le travail de Madame Julie Lemaire qui a piloté les dossiers du Regroupement au cours des dernières années et qui a réussi le travail de mobilisation

essentiel au succès d'une organisation de gens d'affaires telle que la nôtre.

## **7. Rapport du Président – M. André Drolet**

M. Drolet remercie les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur participation soutenue aux rencontres du conseil d'administration et des divers comités qui ont été formés au courant de l'année 2009.

Il souligne le travail exceptionnel accompli par Julie Lemaire comme coordonnatrice du regroupement qui a su s'enquérir des divers projets approuvés par le CA et les mener à exécution sans relâche, malgré les obstacles à surmonter.

Il mentionne les principaux dossiers qui ont vu le jour cette année, notamment :

- La modification de l'image et de la dénomination de l'organisme pour s'appeler désormais : Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport;
- Implantation du projet de la borne touristique interactive;
- Refonte complète du site Web : [www.lacbeauport.com](http://www.lacbeauport.com);
- Création des comités de dénomination et du marketing;
- Élaboration du plan marketing pour 2010;
- Collaboration avec les étudiants en tourisme au collège S-Lawrence et au Cégep Limoilou pour l'organisation d'une tournée de familiarisation en mars 2009;
- Organisation de quatre activités-réseautage annuellement pour les membres;
- Association aux déjeuners contact en décembre 2009.

Plusieurs autres activités et projets ont été réalisés tout au cours de l'année. Le détail apparaît dans le rapport d'activités 2009.

Il souligne que suite à ces actions, il y a eu une recrudescence du dynamisme de l'organisme ce qui a eu un effet positif sur le membership. Le RGATLB est ainsi passé en peu de temps de 50 membres à 85 et nous espérons atteindre la centaine d'ici l'année prochaine. Plusieurs projets seront mis en œuvre en 2010 dont particulièrement les actions découlant du plan marketing avec une campagne de visibilité régionale et l'étude de faisabilité d'un projet de trolley touristique.

Finalement, il exprime à l'assemblée qu'il est fier du RGATLB et invite les membres à participer activement au développement de l'organisme et de la région en se présentant aux postes d'administrateurs vacants.

## **8. Rapport de l'expert comptable**

Le trésorier M. Hubert Dumas fait la présentation du rapport qui a été préparé par Michel Dallaire de chez Dallaire, Forest et Kirouac. Il s'agit d'un examen et non pas d'un rapport vérifié. En résumé l'exercice 2009 se termine avec des produits de 52 234\$ et des charges de 56 081\$ soit un déficit de 3 847\$. La Station touristique a débuté l'année 2008 avec un surplus accumulé de 9 152\$. Au terme de 2009, le surplus est donc passé à 5 305\$..

Il est proposé par M. Jacques Thiboutot et appuyé par M Serge Lessard d'adopter le

rapport comptable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 9. Modifications aux règlements généraux

Les membres ont reçu dans leur convocation à l'assemblée les modifications suggérées par le conseil d'administration. Elles sont présentées par le secrétaire de la corporation, Pierre Desjardins. Ce sont les suivantes :

### La démonination de l'organisme :

Changer  
Station Touristique Lac-Beauport  
par

Regroupement des gens d'affaires et de Tourisme Lac-Beauport / Station Touristique Lac-Beauport
--

### La composition du Conseil d'administration

En résumé :

Ajouter un poste au conseil d'administration. Faire ainsi passer de neuf à dix le nombre de membres au conseil d'administration. Le poste est ajouté est dans le groupe 4.

De plus il est proposé d'ajouter une phrase à l'article 7,1 qui fait en sorte que pour l'élection du conseil d'administration : Si tous les postes de l'un des quatre groupes des membres n'étaient pas comblés lors de l'AGA, les postes non comblés seraient alors ouverts à l'ensemble des membres. Dans ce cas, le mandat sera en vigueur seulement pour une année.

L'article 7,1 dans les règlements généraux modifié se lirait comme suit :

<p>Le conseil d'administration est composé de dix (10) membres dont neuf (9) ont le droit de vote.</p>
--

<p>Trois (3) de ces membres sont issus du Groupe I (postes numéros 1, 2 et 3). Deux (2) membres sont issus du Groupe II (postes numéro 4 et 5). Un (1) membre est issu du Groupe III (poste numéro 6). Deux (2) membres est issus du groupe IV (poste numéro 7 et 8).</p>
---

<p>De plus, si certains postes de groupes ciblés n'étaient pas comblés lors de l'AGA, il est convenu que ces postes deviendraient ouverts à tous les groupes. Dans ces cas, les mandats seront de 1 an.</p>
---

<p>Le directeur des loisirs, de la culture et du tourisme de Lac-Beauport, agit à titre de secrétaire de la corporation, sans droit de vote.</p>
--

<p>La personne déléguée par la Municipalité de Lac-Beauport complète le conseil d'administration.</p>
---

## **Élection**

Compte tenu de la proposition d'augmenter le nombre d'administrateur au CA;

En conséquence l'article 7,6 devrait aussi être modifié et se lire ainsi :

Il y a élection des membres du conseil d'administration une fois par année à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres.

Les huit postes en élection du conseil d'administration de la corporation sont numérotés de 1 à 8. Les postes numérotés impairs (1, 3, 5 et 7) doivent venir en élection les années impaires du calendrier et les postes numérotés pairs (2, 4, 6 et 8) doivent l'être les années paires du calendrier.

## **Vérification**

Considérant que les livres et les états financiers font l'objet d'une mission d'examen par un vérificateur comptable annuellement, mais qu'ils ne sont pas vérifiés, cette dernière formule coûterait beaucoup plus cher et n'est pas exigé au sens de la loi

Il est suggéré de modifier l'article 10,4 qui se lirait désormais comme suit :

Le trésorier prépare les états financiers à la fin de chaque exercice financier. Ces états financiers sont soumis aux membres lors de l'assemblée annuelle.

Les livres et états financiers de la corporation doivent faire l'objet d'une mission d'examen chaque année par un expert-comptable nommé à cette fin lors de l'assemblée générale annuelle.

Les prévisions budgétaires pour l'année à venir devront être adoptées lors d'une rencontre du conseil d'administration avant la fin de l'exercice financier en cours.

Il est proposé par Mme Caroline Parent et appuyé par M Pierre Langevin d'adopter l'ensemble des modifications aux règlements généraux qui ont été présentées. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. Ratification des actes des administrateurs**

Il est proposé par M. Serge Lessard et appuyé par M Philippe Canac-Marquis de ratifier les actes des administrateurs. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 11. Élection des administrateurs

Il est proposé par Mme Julie Lemaire et appuyé par M Daniel Gauvin que M. Pierre Desjardins agisse comme Président d'élection et que Mme Maude Desharnais soit Secrétaire d'élection. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection explique que les membres présents peuvent être élus dans leurs groupes respectifs. Il demande à Mme Desharnais s'il y a des membres qui sont absents, mais qui ont signifié formellement leur volonté à se présenter et s'ils étaient élus par l'assemblée, devenir membre du Conseil d'administration.

Deux membres nous ont acheminé une correspondance signifiant leur intérêt à faire partie du conseil d'administration mais indiquant qu'ils ne peuvent être présents à l'assemblée annuelle. Il s'agit de Mme Chantal Veilleux directrice des opérations au Manoir Saint-Castin et de M. Richard Lessard propriétaire de l'Érablière Lac-Beauport. Tous les deux font partie du groupe #1.

Le président procède aux élections par groupe.

Groupe 1 : Deux postes sont en élection à ce groupe, l'un des deux est pour un mandat de deux ans et l'autre pour un mandat d'un an puisqu'il s'agit de combler le poste de Mme Caroline Duplain qui a du démissionner il y a quelques semaines n'étant plus à l'Hôtel Sheraton Four Point.

Le président d'élection demande aux membres du groupe 1 de signifier leur présence.

Les candidatures sont ouvertes :

Mme Chantal Veilleux du Manoir Saint-Castin est proposé par Mme Julie Lemaire

M. Richard Lessard de l'Érablière Lac-Beauport est proposé par Mme Chantal Crépeau.

Les candidatures sont fermées.

Puisque les deux candidats nous ont signifié leur intérêt à faire partie du conseil d'administration, ils sont élus. Pour déterminer entre les deux qui aura un mandat de deux ans et d'un an, le président d'élection suggère que cette décision soit reportée à la première rencontre du Conseil d'administration en présence des candidats.

Groupe 2 : Un des deux postes du groupe 2 est vacant pour un mandat de 2 ans, l'autre est occupé par Mme Chantal Crépeau et son mandat est à échéance en 2011.

Le président d'élection demande aux membres du groupe 2 de signifier leur présence.

Les candidatures sont ouvertes :

Mme Carole Roy de l'Écho du Lac est proposée par M. Philippe Canac-Marquis

Les candidatures sont fermées.

Mme Roy accepte, elle est donc élue.

Groupe 3 : Un poste du groupe 3 est en élection cette année, il était occupé par M. Pierre Langevin et son mandat est à échéance cette année.

Le président d'élection demande aux membres du groupe 3 de signifier leur présence.

Les candidatures sont ouvertes :

M. Pierre Langevin du Saisonnier est proposé par Mme Julie Lemaire

M. Denis Savard de Cité-Joie est proposé par Mme Chantal Crépeau

Mme Brigitte Bouchard du CLD est proposé par Mme Julie Lemaire

Les candidatures sont fermées.

Mme Bouchard refuse, M. Savard accepte et M. Langevin accepte.

Il y a donc une période de votes.

Suite au dépouillement des votes, c'est M. Denis Savard qui est élu.

Groupe 4 : Compte tenu des modifications aux règlements généraux, il y a maintenant deux postes pour les membres du groupe 4. Un des deux postes du groupe 4 est vacant pour un mandat de 2 ans, l'autre est occupé par M. André Drolet et son mandat est à échéance en 2011

Les candidatures sont ouvertes :

Mme Caroline Parent de RBC est proposé par Mme Julie Lemaire

Mme Christiane Vaugeois de sa propre entreprise est proposé par M. André Drolet

Les candidatures sont fermées

Mme Vaugeois accepte et Mme Parent accepte

Il y a donc une période de votes.

Après un premier dépouillement il y a égalité dans les votes.

Le président demande aux candidats de se présenter et d'expliquer leurs motivations à faire partie du CA du RGATLB, afin d'aider les membres à faire leur choix.

Suite à un deuxième tour de votes, c'est Mme Vaugeois qui est élue.

Le Conseil d'administration est donc formé des personnes suivantes :

Groupe 1 : M. Hubert Dumas, poste échu en 2011

Mme Chantal Veilleux,

M. Richard Lessard,

Une de ces deux dernières personnes occupera un mandat d'un an. À définir au CA.

Groupe 2 : Mme Chantal Crépeau, poste échu en 2011

Mme Carole Roy, poste échu en 2012

Groupe 3 : M. Denis Savard, poste échu en 2012

Groupe 4 : M. André Drolet, poste échu en 2011

Mme. Christiane Vaugeois, poste échu en 2012

De la municipalité de Lac-Beauport :

Mme France Thériault, Conseillère municipale

M. Pierre Desjardins, Directeur des loisirs

## **12. Nomination d'un expert-comptable.**

Il est proposé par Mme Julie Lemaire et appuyé par M Hubert Dumas que Richmond Turmel de Maurice et Richmond Turmel CA. soit nommé pour examiner les états financiers de 2009. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **13. Divers**

- **Motion de félicitations**

Il est proposé par M. Jacques Thiboutot et appuyé par M Hubert Dumas qu'une motion de félicitations soit transmise à M. Michel Dallaire, de la firme de comptables agréés Dallaire Forest Kirouac pour avoir collaboré à l'examen des états financiers de la Station touristique au cours des dernières années. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- **Présentation de la nouvelle coordonnatrice**

Mme Julie Lemaire fait la présentation de son successeur Mme Maude Desharnais. Elle souligne l'intérêt marqué pour le poste de coordonnatrice, car lors du recrutement nous avons reçu plus d'une dizaine de bonnes candidatures. Mme Desharnais s'est démarquée dans le lot. Elle et Julie ont travaillé ensemble ces deux derniers mois au Regroupement afin d'assurer une transition harmonieuse des dossiers. Julie rassure les membres en mentionnant que le RGATLB est entre bonnes mains avec Maude.

Mme Desharnais remercie Julie pour la richesse de la transmission d'informations qu'elle lui a donné. Elle mentionne que c'est avec plaisir qu'elle fait face à ces nouveaux défis. Elle est heureuse de s'impliquer dans sa communauté auprès des gens d'affaires avec un conseil d'administration dynamique et des projets intéressants et stimulants.

- **Remerciements à Julie Lemaire**

Le président, M. André Drolet remercie Julie Lemaire pour le temps, l'énergie et le travail qu'elle a consacré au mandat de coordination du RGATLB. L'ensemble des membres et la communauté d'affaires de Lac-Beauport lui sont reconnaissants. Avec Julie à la barre, l'organisation était bien menée. Elle est une des premières responsables du nouveau dynamisme insufflé à l'organisation ces dernières années. Au nom de l'ensemble des membres, le président lui rend hommage et demande à Mme Crépeau de bien vouloir lui remettre un cadeau souvenir.

Julie remercie les membres et souligne qu'après 6 ans d'implication dont 3 à la coordination, elle souhaitait se délester de quelques uns de ses engagements afin de pouvoir prendre un rythme de vie plus normal. Elle précise qu'elle a réellement apprécié travailler avec des gens dynamiques au développement de la Station touristique et du Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport. Elle mentionne qu'elle demeure membre du regroupement et qu'il lui fera plaisir de s'impliquer à titre de membre actif.

#### **14. Levée de l'Assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par M. Denis Savard et appuyé par Mme Mily .Ouellet. Il est 18h00.